

A découvrir au fil
des pages ...



Photo : Julien Meyer

p. 1

Editorial

p. 2

Rénovation église
Visite préfectorale

p. 3

Finances 2021

p. 4 et p.5

DOSSIER

Lotissement
Flachsberg

p. 6

Activités
Conseil Municipal

p. 7

Aménagement
Place de l'Eglise

p. 8

Infos Urbanisme

p. 9

Holiesel/Berg
Travaux

p. 10

La page des enfants

p. 11

Initiatives

p. 12

Bibliothèque

Chers habitants de Rosenwiller,

Le mois d'avril, marqué par un nouveau confinement nécessaire pour faire face à la pandémie du Covid 19, annonce également le début de la belle saison.

Depuis le début de cette année, le chantier du lotissement « Flachsberg » est dans sa phase opérationnelle. Vous le constatez certainement : dès le matin 07h00, les entreprises sont à pied d'œuvre et le cortège des différents engins nécessaires aux travaux est impressionnant. La pose des réseaux d'eau et d'assainissement, nécessitant des tranchées importantes et profondes dans la roche calcaire, devrait se terminer au courant du mois de mai.

Au centre du village, c'est l'aménagement de la Place de l'Eglise qui avance bon train malgré les difficultés liées à l'accès et les aléas inhérents à une rénovation.

Certains habitants sont particulièrement touchés par les désagréments induits par tous ces travaux ; je leur suis très reconnaissant pour leur patience.

La dépose des vitraux du chœur de l'église, datés du XIV^e siècle, pour une restauration par une entreprise spécialisée, fut un événement marquant pour notre commune. Ce type d'opération patrimoniale suivie par les Monuments historiques fera partie de l'histoire de notre église.

Le bulletin du printemps reprend traditionnellement nos finances communales. Vous relèverez la maîtrise de notre budget de fonctionnement et le dynamisme de l'investissement au travers des nouveaux projets. Nous profitons au mieux de l'opportunité du plan de relance économique pour y inscrire des projets éligibles au soutien financier de l'Etat.

Les travaux de reconquête de la colline du « Holiesel et du Berg » sont bien avancés. Ce choix réfléchi de reconquête des pelouses sèches et de réouverture des coteaux est indispensable à la préservation de la faune et de la flore qui font de ce lieu un site exceptionnel !

La fontaine du presbytère, datant de 1843, est en cours de restauration par l'équipe *Patrimoine*. Ces bénévoles font un travail remarquable au bénéfice de l'eau de source. Je souhaiterais également remercier celles et ceux qui contribuent à l'embellissement de notre village de leur propre initiative.

La nouveauté de ce bulletin est certainement la page des enfants qui, pour ce numéro, nous fait voyager dans l'univers printanier.

Les 20 et 27 juin, vous serez appelés à choisir vos représentants au sein de la région Grand Est et de la CEA. Je vous encourage à participer à ces élections.

Je vous invite également à consulter le site internet de la commune ; vous y trouverez beaucoup d'informations et de documents utiles (urbanisme, état civil).

Très bonne lecture, profitez des beaux jours à venir et prenez soin de vous.

Bien cordialement,

Votre maire,

Philippe Wantz



Rénovation de l'église - Visite Préfectorale

Le Chemin de Croix est de retour

Après une absence de plusieurs mois pour des travaux de restauration minutieux dans les ateliers de l'entreprise Patrick Fischer de Rosheim, les stations du Chemin de Croix et les statues ont retrouvé leur place dans la nef pour la Semaine Sainte. Grâce à l'expertise des artistes restaurateurs, elles ont retrouvé leurs couleurs et leur éclat d'antan ternis par le temps.

Cette restauration, menée en parallèle des travaux de peinture et de la réfection des verrières, clôt le programme de rénovation 2020. La réfection complète de la nef est à présent achevée.

Nous invitons tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de visiter l'église ces dernières semaines à venir contempler le travail accompli.



Restructuration des vitraux classés



Après leur dépose, les vitraux ont été acheminés à Troyes où ils seront restaurés. Leur retour est prévu pour l'automne 2022 lorsque les travaux de consolidation du chevet permettront de les remettre en place derrière un vitrage spécialement conçu pour les protéger de la pollution et des intempéries.

Les vitraux classés - détails



Au titre du plan **France Relance**, notre commune a pu bénéficier de l'aide financière de l'Etat pour mener à bien un projet de restauration du patrimoine. La restructuration des vitraux classés du chœur, datant du XIV^e siècle, répondait aux critères d'éligibilité à l'aide exceptionnelle de l'Etat, désireux de soutenir les collectivités et les entreprises afin de relancer l'activité économique du pays.



Mme Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est, nous a fait l'honneur de venir visiter le chantier de dépose des vitraux le 23 février. Etaient présents également : **Mme Sandrine Anstett-Rogron**, Sous-Préfète, et **M. Philippe Meyer**, Député et Conseiller d'Alsace.

M. Emmanuel Serrière, Directeur général de la manufacture Vincent-Petit de Troyes, en charge des travaux, a expliqué et détaillé les aspects techniques de l'opération avec beaucoup de pédagogie.



Tableau de financement

Montant des travaux : **60 486 € HT**

Financiers :

- 40%** Etat - *DSIL - France Relance
- 40%** Etat - *DRAC
- 10%** Conseil de Fabrique
- 10%** Commune de Rosenwiller

*DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local
*DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

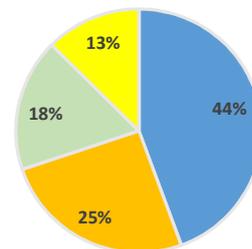


BUDGET COMMUNE 2020

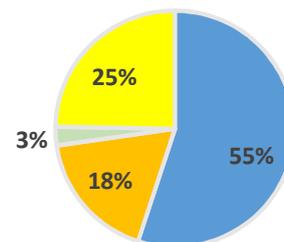
➤ Réalisation budgétaire **2020** hors reports de l'exercice N-1 et opérations d'ordre.

L'exercice budgétaire 2020 est caractérisé par un reste à réaliser de 2019 de 290 000 € en dépenses et 428 000 € en recettes. L'avancement des opérations d'investissement et le décalage des rentrées de subventions sont à l'origine de ce constat.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2020	Réalisé 2020	Répartition
Charges de personnels/indemnités/subventions	194 899 €	44%
Charges à caractère général	111 668 €	25%
Reversements à l'Etat FNGIR/FPIC	77 069 €	18%
Autres charges	55 107 €	13%
TOTAUX	438 744 €	100%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020	Réalisé 2020	Répartition
Impôts (taxes d'habitation et foncière)	376 319 €	55%
Dotations de fonctionnement de l'Etat	121 524 €	18%
Produits des services (forêt et chasse)	17 459 €	3%
Autres produits (ventes de terrains)	169 057 €	25%
TOTAUX	684 359 €	100%



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020	325 176 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020	294 726 €

BUDGET 2021 - Commune et Lotissement

INVESTISSEMENTS 2021

Les dépenses d'investissement, rappelons-le, visent à **enrichir le patrimoine communal**. Quels sont les investissements prévus pour 2021 ?

- aménagement de la Place de l'Eglise
- aménagement de l'entrée Est du village
- travaux de restauration des vitraux, du chœur et du chevet de l'église
- aménagement d'un parking couvert : ombrières photovoltaïques (Flachsberg)
- travaux à l'école pour le renforcement de la sécurité "attentat-intrusion"
- travaux de voirie, de sécurité et de réfection de chemins ruraux.

Budget Primitif 2021	COMMUNE	
	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	550 600 €	550 600 €
INVESTISSEMENT	1 260 000 €	1 260 000 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Un **budget annexe** est ouvert pour toute opération limitée dans le temps, ce qui est le cas pour un lotissement. Une fois l'opération soldée, ce budget est clôturé.

Budget Primitif 2021	LOTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	4 960 000 €	4 960 000 €
INVESTISSEMENT	4 096 011 €	4 096 011 €

Bilan de la vente de bois

1) L'adjudication de bois de chauffage s'est tenue samedi 6 mars 2021 en présence de M. Mathieu Colinmaire, responsable ONF pour notre commune.

- Lots de fonds de coupe et bois de chauffage : 116 stères pour un montant de 4 150 €

2) Vente de bois d'œuvre par l'ONF (chêne+hêtre) : 98 m³ pour un montant de 10 210 €

Total des recettes : 14 360 €

Dépenses d'exploitation : 4 085 €

Recette nette : 10 275 €

Taxe d'habitation - précisions

Concernant la Taxe d'habitation, 80% des redevables seront exonérés en 2021. Pour les 20% des foyers restants, l'**exonération** sera progressive : 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

La garantie des ressources communales est assurée par un transfert de la Taxe foncière perçue par le Département, et l'Etat pour le restant.

LOTISSEMENT FLACHSBERG - POINT D'ETAPE



La **rue des Fauvettes** (voir page 5), au nord de la zone, a été tracée et stabilisée en premier afin de mettre en place une déviation, la rue de Gresswiller devant être coupée pour l'enfouissement du Tubao. Ce réservoir, d'une capacité de 512 m³, permettra le stockage des eaux de pluie et leur évacuation à faible débit dans le réseau d'eaux pluviales en cas de fortes précipitations.

L'objectif est d'éviter un gonflement du Rosenmeer grâce à la limitation du débit de déversement.



Évacuation vers le Rosenmeer

La phase actuellement en cours est la **pose des réseaux d'eau et d'assainissement**. Selon l'endroit, la roche est plus ou moins dense et nécessite le recours au brise-roche, ralentissant d'autant l'avancement des travaux.



Pose du réseau d'eau



Pose des réseaux eaux claires et eaux usées à - 3 m de profondeur à certains endroits

Les intempéries de la mi-janvier ont décalé le début des travaux de **terrassement** d'une semaine.

Pendant des jours, d'immenses tracteurs se sont succédé pour évacuer les gravats et, au retour, apporter du concassé pour stabiliser les voies nouvellement sorties de terre.

Au plus fort de cette phase, dans la journée, ce sont quelque 100 tracteurs chargés de 17 tonnes de gravats, soit 1 700 tonnes, qui ont traversé le village pour remonter avec 1 000 tonnes de matériaux divers !



Tubao en place ! - Photo Julien Meyer



Le planning actuel permet une viabilisation provisoire des parcelles à la fin de l'été.

A noter que chaque lot sera équipé d'un réservoir de 6 m³ collectant les eaux pluviales de la parcelle dont 3 m³ seront à disposition des propriétaires.

Un enrobé provisoire sera posé courant mai Route de Gresswiller.

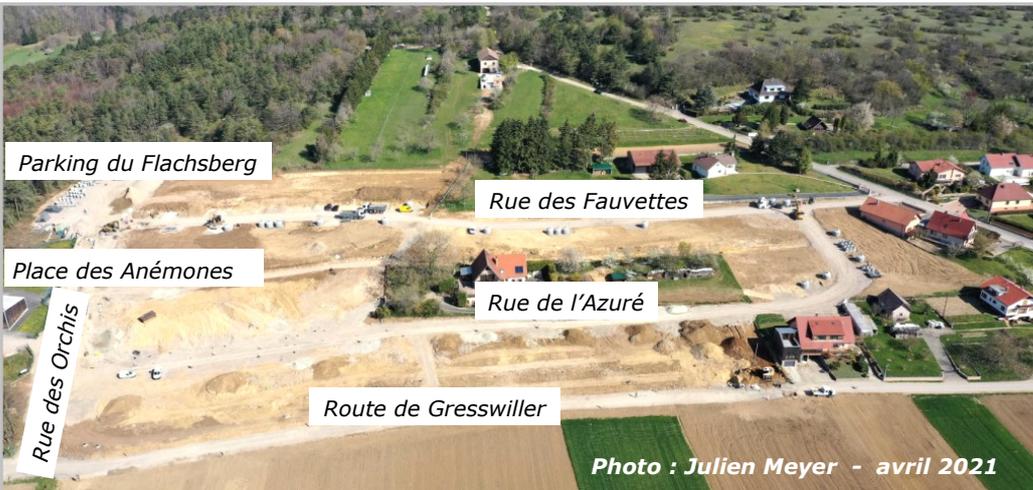


La future Place des Anémones



Qu'advient-il des cailloux évacués ? Ils sont chargés dans une **cribleuse** qui les calibre gros, moyens ou fins, afin de servir comme remblai.

Cette vue aérienne de l'ensemble du lotissement montre précisément les voiries créées. Leurs noms sont issus des relevés de la faune et de la flore recensées sur l'emprise du Flachsberg lors de l'étude environnementale. Le parking porte le nom du lieu-dit pour que ce nom ne sombre pas dans l'oubli.



ATTRIBUTION DES LOTS

Le règlement d'attribution des lots prévoit deux tirages au sort pour l'attribution des 26 parcelles individuelles selon des critères validés en Conseil municipal.

- Le **premier tirage** au sort a eu lieu le 16 avril. Il a permis d'attribuer une parcelle aux neuf candidats éligibles à ce tirage.
- Le **second tirage** est programmé. Il permettra d'attribuer les 17 lots restants.

Ci-dessous le détail des **prestations** réalisées par l'aménageur, donc **comprises** dans le prix de vente à l'are (30 000 € TTC) du terrain de construction.

LOTISSEMENT DU FLACHSBERG - ROSENWILLER

MARS 2021

PRESTATIONS REALISEES PAR L'AMENAGEUR

HAIE CHAMPÊTRE (FOURNITURE ET PLANTATION) + CLÔTURE MÉTALLIQUE TYPE «PARISIENNE» (HAUTEUR 1.20 M) SUR DOMAINE PRIVÉ LE LONG DES LIMITES SÉPARATIVES

DEUX PLACES DE STATIONNEMENT PRIVATIVES // BÉTON BALAYÉ TEINTE OCRE // ÉPAISSEUR 20 CM

TOTEM BOÎTE AUX LETTRES ET COFFRETS DE BRANCHEMENT (ÉLECTRICITÉ, GAZ)

REGARDS DE BRANCHEMENTS :

- EAUX USÉES
- EAUX PLUVIALES (CUVE DE RÉTENTION ET STOCKAGE)
- ADDUCTION D'EAU POTABLE
- TÉLÉPHONE ET FIBRE

RETOUR CLÔTURE MÉTALLIQUE TYPE «PARISIENNE» (HAUTEUR 1.20 M) + PORTILLON (HAUTEUR 1.20 M / LARGEUR 1.00 M) ENTRE LA LIMITE SÉPARATIVE ET LA MAISON

HAIE CHAMPÊTRE (FOURNITURE ET PLANTATION) SUR DOMAINE PRIVÉ LE LONG DES EMPRISES PUBLIQUES

MURET + COUVERTINE EN PIERRE SÈCHE (HAUTEUR VUE 40 CM) // POSÉ SUR LONGRINE BÉTON (40 CM DE LARGE)



Audition des promoteurs - appartements et maisons accolées

A l'invitation de la municipalité, les promoteurs intéressés par la construction de logements collectifs ont présenté leurs projets aux conseillers municipaux le **17 mars 2021**.

Afin de prendre une décision éclairée, la commune avait choisi de se faire assister par un comité composé d'architectes, à même d'évaluer la qualité des projets en fonction de critères objectifs tels que :

➤ l'insertion paysagère, le respect du cahier des charges, la conception extérieure et intérieure, les matériaux employés, la commercialisation, ...

Deux promoteurs ont présenté un projet exclusivement pour des maisons accolées, et deux autres étaient intéressés par la construction conjointe d'une résidence pouvant accueillir une quinzaine d'appartements et de maisons accolées.

Les professionnels ainsi que les conseillers ont trouvé la formule pertinente, chacun pouvant poser librement des questions pour alimenter sa réflexion.

A l'issue de la consultation, les conseillers ont choisi de confier la construction du collectif et des maisons accolées à la société ARCO, basée à Schiltigheim.



Nous remercions chaleureusement les quatre professionnels bénévoles d'avoir spontanément accepté de mettre leur expertise et leur temps libre au service de notre commune.

LE JARDIN DES PINS

Résidences

Vous avez manifesté un intérêt pour un bien immobilier qui sera prochainement construit à **Rosenwiller** par la société ARCO. Basée à Schiltigheim, ARCO est composée d'une équipe d'**architectes**, d'**économistes**, d'**ingénieurs d'études** et **travaux** dédiée à la construction de bâtiments.

Résidences du F2 au F4 avec jumelages possibles disponibles à la vente, programme en cours d'étude.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACT : 03 88 25 17 15 — COMMERCIAL@ARCO.FR

WWW.ARCO.FR

ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRENEUR
6 RUE DE DURLIN - 67000 SCHILTIGHEIM

Maisons

Vous avez manifesté un intérêt pour un bien immobilier qui sera prochainement construit à **Rosenwiller** par la société ARCO. Basée à Schiltigheim, ARCO est composée d'une équipe d'**architectes**, d'**économistes**, d'**ingénieurs d'études** et **travaux** dédiée à la construction de bâtiments.

6 maisons accolées disponibles à la vente, programme en cours d'étude.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACT : 03 88 25 17 15 — COMMERCIAL@ARCO.FR

WWW.ARCO.FR

ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRENEUR
6 RUE DE DURLIN - 67000 SCHILTIGHEIM

Visite du chantier du lotissement sous la conduite de M. Renaud Balzer (MOE Sté SODEREF)



Aménagement de la Place de l'Église - création d'une halle couverte



Le début d'année a vu le démarrage d'un important chantier au coeur de notre village qui, à terme, valorisera la place et permettra la tenue de manifestations festives dans des conditions améliorées : zone abritée, points d'eau et d'électricité, stockage de matériel.



Les conseillers municipaux ont manifesté un vif intérêt pour les **explications techniques** données par Mme Mélanie Steger, architecte en charge du projet, concernant ce chantier difficile.

Les photos sur cette page illustrent la **complexité** de ce chantier liée, pour partie, à l'exiguïté des lieux, rendant les manœuvres des engins de chantiers très délicates, mais aussi à l'état du bâtiment et à la nature du sol.

Parmi les travaux exécutés, relevons :

- l'étayage des pignons fragilisés par la charpente en mauvais état
- les reprises en sous-oeuvre des murs pour assurer la stabilité future du bâtiment
- l'évacuation de près de 300 m³ de terre argileuse gorgée d'eau afin d'assurer la stabilité future du sol
- le captage des eaux de source par un drainage sur l'ensemble de la parcelle
- le sablage des pierres apparentes.

La météo hivernale et les remontées d'eau ont fréquemment rendu les conditions de travail des ouvriers très dures.

Néanmoins, le chantier se déroule dans les délais prévus : fin des travaux en été.



Avant la pose de drains



Reprise en sous-oeuvre des murs

Habitat à valeur patrimoniale

Lors de la séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a délibéré en faveur d'une participation financière de la commune à hauteur de 14% de l'aide accordée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du *dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial*.

Sont concernées les maisons datant d'avant **1946** ayant un **caractère historique** défini par un architecte du CAUE, uniquement pour des travaux de structure et de rénovation énergétique.

Il revient au particulier de faire les démarches nécessaires auprès du CAUE. Les élus ont décidé de limiter cette participation à deux dossiers par an.

Permanence d'un technicien des ABF

*Vous avez un projet de construction et êtes en zone soumise à l'avis des **Bâtiments de France** ?*

M. Romain Daume, architecte au service ABF, assure dorénavant une permanence les derniers mercredis matins du mois (9h30 à 12h30) à Rosheim, au **siège de la CCPR**, 86b Place de la République.

Il sera donc possible pour les pétitionnaires de prendre avis lors de la construction de leur projet, en amont du dépôt en mairie de leur dossier de Déclaration préalable ou de Permis de construire.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au :

03 88 50 47 16 (Accueil CCPR)

ATTENTION : pour préparer le rendez-vous, le pétitionnaire devra fournir au secrétariat de la CCPR les éléments suivants,

- Nom et prénom
- Adresse du projet
- Nature du projet (réhabilitation, extension, ...)
- Est-ce un nouveau projet ou a-t-il une antériorité ? Dans le second cas, fournir le numéro de dossier correspondant.

Informations Chasse

Suite à la parution de **l'arrêté préfectoral** fixant le sanglier comme *espèce susceptible d'occasionner des dégâts* (ESOD) à cause des dégâts importants qu'il occasionne dans les cultures, la période d'ouverture de la chasse est prolongée jusqu'au 31 mars 2022.

Tir de nuit des sangliers :

Des actions de tir de nuit pourront être exercées sur les cultures en dehors des bois jusqu'au 1er février 2022. Ces actions se dérouleront à une distance minimum de 200 m des habitations, dans le strict respect des règles de sécurité.

Tir des corbeaux : (ce sont les tirs de jour)

Pour limiter les dégâts agricoles également occasionnés par les corbeaux et les corneilles, les gardes-chasses et les personnes mandatées peuvent détruire par tir ces espèces jusqu'au 31/07/2021, en veillant aux respect des mêmes règles de sécurité. L'ouverture générale se fera le 23/08/2021.

Urbanisme - Rappel de quelques règles

Il est rappelé à tous les **propriétaires** qu'avant d'engager des travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une maison, d'installer un abri de jardin, une pergola ou un carport, il convient de **se renseigner en mairie** pour savoir s'il faut déposer, selon le cas,

- une déclaration préalable (DP)
- un permis de construire (PC).

Consulter le **document d'urbanisme** en vigueur en amont d'un projet de construction ou de rénovation s'avère indispensable, car toute construction doit se conformer au règlement d'urbanisme : le **Plan local d'urbanisme** (PLU), disponible à la consultation sur le site de la commune.

La conformité du projet à ce règlement aura un impact favorable sur le délai d'instruction du dossier : en moyenne, 2 mois à/c de la date de dépôt.

Incinération des végétaux

1. Toute l'année il est interdit d'allumer du feu à l'intérieur, et jusqu'à une distance de 200 m, des bois et forêts.

Toutefois, du 1er janvier au 15 septembre, les propriétaires ou leurs ayants droit sont autorisés à incinérer les branchages, à condition de creuser une tranchée de 10cm autour du feu, de débarrasser le sol de toute végétation à proximité, de signaler le feu en mairie et de rester à côté jusqu'à extinction complète du foyer.

2. Au-delà des 200 m des bois et forêts

Un certain nombre de précautions sont à respecter.

- allumer le feu par temps calme
- prévoir un volume de branchages réduit (2 m³)
- s'assurer que l'emplacement est dégagé de végétation (réaliser une tranchée autour du feu)
- en partant, vérifier que le feu est vraiment éteint.

TOUTE INCINERATION AUTRE QUE DU BOIS EST STRICTEMENT INTERDITE.

Propreté - civisme



Nous informons les propriétaires de chiens que **deux nouveaux distributeurs** de sachets sont en place dans le village,

- à l'aire de jeux
- au rond-point à côté des bancs. (Placette des retraités)



LES CROTTES C'EST DANS LE SAC

Trois autres distributeurs sont déjà en place :

- rue du Vignoble, à l'angle nord-ouest du cimetière
- rue de l'Ecole, à côté de l'entrée de l'école
- rue du Rosenmeer, dans le virage.

Nous prions les propriétaires de faire preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal. *Merci à tous ceux, nombreux, qui sont exemplaires.*

Travaux de reconquête

Dans le cadre du dispositif **Trame Verte et Bleue** porté par la Communauté de Communes des Portes de Rosheim, d'importants travaux ont été entrepris cet hiver sur la colline protégée du Holiesel et du Berg, actuellement gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN, anciennement CSA).

Considéré comme l'un des principaux réservoirs de biodiversité du territoire, les pelouses sèches de ce site sont menacées par l'avancée progressive des buissons et arbustes et, à terme, de la forêt. **3 hectares** de forêt ont ainsi été coupés entre le 1er janvier et le 15 mars 2021.



Si ce chantier peut être impressionnant, soyez rassurés ; cet état n'est que transitoire et ces travaux s'appuient sur les préconisations d'un collège d'experts scientifiques du CEN Alsace et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

En effet, l'objectif est bien de reconquérir des surfaces de pelouses sèches et de coteaux favorables à une **faune et à une flore typiques des milieux chauds et secs du Piémont des Vosges**.

Valorisation du bois

Le bois coupé durant ce chantier est par ailleurs valorisé à 100% puisque l'entreprise Noepfel procède au broyage des troncs et des branches pour la fabrication de **plaquettes de bois** pour le chauffage. Les plus beaux troncs seront quant à eux utilisés pour des travaux de menuiserie.

Certains troncs et branches ont, quant à eux, été laissés dans les zones forestières en bas des coteaux. Soyez sans crainte, ceux-ci constitueront de véritables refuges pour la faune et seront très vite recouverts par la végétation.

Remise en état

Le travail de remise en état du site commence maintenant et s'étalera sur plusieurs mois pour respecter le rythme de la nature :

- Fin avril : broyage des troncs et des branches
- Avril/mail : restauration des chemins endommagés
- Juin : chantiers « Nettoyage de printemps »
- Été : broyage des souches et coupe des rejets
- Automne : coupe des rejets et fauche des nouveaux espaces ouverts.

Chantiers participatifs

Comme cet hiver où des bénévoles du CEN Alsace et de la commune se sont retrouvés pour prêter main forte, le CEN Alsace fera de nouveau appel en juin aux personnes motivées pour participer à **deux chantiers de « nettoyage de printemps »**.



Retour des pelouses

Une fois ces opérations réalisées, le sol sera à nu le temps que la végétation colonise naturellement ces espaces nouvellement créés grâce à la banque de graines présente sur le site même. Dans un premier temps, seules des plantes communes et parfois mal aimées comme les chardons apparaîtront. Puis, après 3 ou 4 années de fauche, une belle pelouse accompagnée de la carotte sauvage, du millepertuis et de l'achillée millefeuille les remplaceront !



En attendant la reconquête des pelouses, la réouverture des coteaux permet déjà de profiter de beaux points de vues sur la vallée !



Si les orchidées prendront encore quelques années à s'installer, à terme la pelouse abritera de nombreuses espèces animales et végétales qui raviront photographes, naturalistes amateurs, curieux de nature et promeneurs ... !

Pour plus d'informations sur la colline et les travaux en cours, reportez-vous au bulletin communal de décembre 2020. (Rédaction CCPR et CEN Alsace)



Jolies réalisations des enfants de **Maternelle** pour fêter l'arrivée du printemps et surtout, du **Lapin de Pâques** !

Fort heureusement, il est venu juste à temps avant le confinement ...



Acrostiches sur le thème du printemps !

Printemps

Printemps, grâce à toi, on peut pêcher dans les étangs.
Réveille le beau temps
Insectes, abeilles, profitez du soleil
Non pas encore, car c'est le grand réveil
Tant de chaleur entre dans mon cœur
Et réveille les couleurs
Même dans les poésies par cœur
Printemps, réveille les abeilles,
S'il te plaît, car j'aime le miel.

Maël Schmitt (CM1)



Une nouvelle vie

Animaux, sortez de l'hibernation
 Oiseaux, revenez de votre migration
 Car le ciel bleu est revenu
 Les nuages ont disparu
 Tout est en couleur,
 Le soleil et la chaleur
 Les papillons, abeilles ... butinent les fleurs
 Les insectes revivent
 Les animaux s'activent
 La terre est contente
 Et elle invente,
 C'est le printemps.

Camille Lecoq (CM1)

Printemps

Pour le retour du printemps
Retrouvons un nouveau temps
Inouis sont les oiseaux
Nous vous retrouvons si beaux
Temps de belles chaleurs
Entre dans mon coeur
Même si tu es tout petit
Pour nous tu es si gentil
Sois dès aujourd'hui le soleil de nos vies.

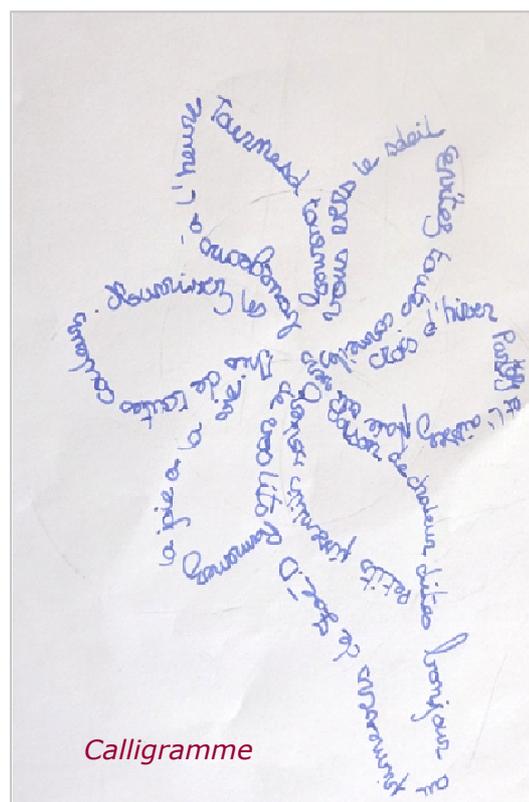
Mathilde Fehlauer-Fritsch (CM2)



Printemps

Parmi toutes ces belles couleurs
Renaissent les fleurs
Insectes sortez de votre hibernation
Naissance d'oiseaux et fin des migrations
Tant pis pour la neige
Emerveillement pour les perce-neige
Maintenant c'est au tour des bourdons
Partis butiner les bourgeons
Soyez heureux chers papillons.

Camille Hennion (CM2)



Calligramme

Initiatives citoyennes



Après un long hiver, bien souvent froid et enneigé (*Marc en a profité pour se spécialiser dans le déneigement !*), des journées sombres et maussades ; qu'il fut bon de voir arriver les premiers signes du printemps !

Et parmi ces signes qui ont fait tant de bien à notre moral soumis à rude épreuve, des lapins et des poussins, venus enchanter notre quotidien ...

Merci à Bernard, l'artiste !

Rénovation de la fontaine du presbytère

Les travaux de rénovation de la fontaine du presbytère réalisés par la section *Patrimoine* de l'A.S.C. Rosenwiller ont repris au début du printemps.

La première étape consistait en **l'élévation de l'ancienne auge**, afin que l'ensemble soit mieux visible : une délicate opération menée avec grand savoir-faire par l'équipe, qui a eu l'ingénieuse idée de soulever l'ensemble de l'auge avec des vérins.

La deuxième étape, non moins délicate, a été l'installation de **la nouvelle auge** fournie par la Commune. Cette dernière, qui pèse 760 kilos, a pu être mise en place grâce à l'aide d'un habitant du village qui a mis à disposition gracieusement son élévateur et a participé à la pose de l'ouvrage. L'équipe *Patrimoine* tient à le remercier chaleureusement.



La troisième étape consistera en **l'aménagement du pourtour** qui donnera un cachet nouveau à cet ensemble et mettra en valeur ce point d'eau très utile par le passé, et qui le restera à l'avenir.

ROS'ACE Une opération qui « fleur » bon !

Toujours présente, motivée et soucieuse d'apporter son soutien au village, la section *Ros'ace* de l'A.S.C. Rosenwiller reste active en cette période de pandémie.

L'idée a germé d'organiser une vente de plants de fleurs et de légumes à destination des habitants et de participer ainsi à l'embellissement du village. Un partenariat a été créé avec Fleurs Barthel et le soutien de la municipalité a permis au projet de se concrétiser.



ROSENWILLER

Osterputz et journée citoyenne

Osterputz annulé !

ANNULÉ

Pour la 2^e année consécutive, le traditionnel Osterputz n'a pas pu se tenir en avril en raison de la pandémie de Covid-19.

La municipalité réfléchit à reporter ce nettoyage de printemps ... à l'automne. A suivre ...

La **journée citoyenne** reste programmée le :

5 juin.

Les ateliers se dérouleront le matin de 8h30 à midi. Toutes les personnes volontaires pour participer à des travaux d'extérieur (désherbage, taillage, nettoyage, ...) seront les bienvenues.

Ces ateliers permettront de prendre en charge des travaux que notre unique ouvrier communal n'a pas le temps de faire. Ils sont aussi une occasion de rencontres et d'échanges entre habitants du village.

Des informations précises quant aux ateliers et au déroulement de la matinée seront données ultérieurement, lorsque nous aurons la certitude que cette opération pourra se tenir comme prévu.

Un peu d'histoire ...

Une borne ancienne au Karthaeuserwald

Dernièrement, notre ouvrier communal, Marc Bastian, a remis en place une des bornes installées dans notre forêt communale. Ces bornes délimitaient, jusqu'à la Révolution, la forêt du Karthaeuserwald, ancienne propriété des moines Chartreux de Molsheim, d'où le nom 'Karthaeuser'. L'inscription **IHS** se lit 'Jesus, Hominum Salvator', ce qui, en latin, signifie 'Jésus, sauveur des hommes'.

Ce monogramme, adopté au XV^e siècle par les Franciscains, était considéré comme un objet de vénération en son temps.

Il est important de remettre en valeur ces symboles du passé qui font partie de notre histoire.

Cette « première » est une réussite et nous en sommes très heureux et fiers. Au total :

➤ 752 plants de fleurs, 288 plants potagers, 62 plantes aromatiques et 1 050 litres de terreau !

Nous remercions les personnes qui nous ont transmis leur commande pour leur soutien. Surtout, nous espérons retrouver tout le monde, au plus vite, sur nos manifestations festives.

Avec toute notre amitié,

Thierry Frantzen, responsable Ros'ace





BIBLIOTHEQUE

Responsables :

- Odile Weiskopf
- Simone Einhart

CONTACT

Tél. : 03 88 50 73 69 (aux heures d'ouverture)

✉: bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr

Horaires :

- **lundi** de **17h30 à 18h30**
- **samedi** de 13h30 à 15h30

L'accès à la bibliothèque se fait en observant un **protocole sanitaire renforcé.**

Informations sur place.

Le **port du masque** est obligatoire pour tous, dès l'âge de **6 ans.**

A nos lecteurs

Début mai aura lieu un renouvellement du fonds d'ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale : de **nouveaux titres** en perspective pour vos lectures de l'été !

Venez nous voir lors de nos permanences ; nous pourrons vous conseiller. *A bientôt !*

ELECTIONS - JUIN 2021

La tenue des scrutins pour l'élection des Conseillers d'Alsace et des Conseillers régionaux a été fixée aux dates suivantes :

- **1er tour** ⇒ **dimanche 20 juin**
- **2d tour** ⇒ **dimanche 27 juin**

Bureau de vote (unique) : **salle Swisser**

Les horaires d'ouverture du bureau de vote seront publiés dès confirmation par la Préfecture.

ATTENTION : **clôture** des inscriptions sur la liste électorale ➤ **vendredi 14 mai**



L'Europe s'invente chez nous

SPRICHWORT - Proverbe de saison

**Wenn d'r April blosst in's Horn,
Steht's güet um Heu un Korn**

Quand avril souffle dans sa trompe,
Foin et blé dans la grange tombent.



LOCATION DES SALLES COMMUNALES

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application des dernières directives préfectorales,

les salles communales sont fermées à la location.

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et vous tiendrons informés lorsque la location sera de nouveau possible.

ETAT CIVIL

Grands anniversaires

- 85 ans : Mme Jeanne MEYER, née SCHOUMANN, le 19 janvier
- 95 ans : M. Bernard SCHULTHEISS, le 24 février
- 90 ans : Mme Joséphine HUCK, née HUBER, le 19 mars
- 90 ans : M. Albert BENDELE, le 12 avril

Noces d'Or

- M. et Mme Christian et Francine MODRY, le 30 avril

Naissances

- Lucie, née le 3 janvier au foyer de M. Olivier DEMOISSON et Mme Marie SALOMON
- Scarlett, née le 6 mars au foyer de M. Samuel LITRE et Mme Alexandra CURREY

Décès

- Mme Monique GRISLIN, née SCHMIEDER, le 26 janvier, à l'âge de 63 ans

Nouveaux arrivants

- M. Gabriel MEYER, le 1er octobre 2020
- Mme Sandrine MAETZ et sa fille Alicia, le 1er janvier

RAPPEL NUMEROS D'URGENCE

Médecins :

Le soir, de 20h à minuit : 03 69 55 33 33
- de minuit à 8h, appelez le **SAMU** : 15

SOS médecins 3624 ou 03 88 75 75 75
ASUM 67 03 88 36 36 36

N° d'urgence européen 112

Pompiers 18

Police 17

Centre anti-poison 03 88 37 37 37

Pharmacie de garde 3237

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Patricia Rohlfshagen, secrétaire, vous accueille :

Lundi : 8h00 à 12h00
 Mardi : 8h00 à 12h00
 Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
 Jeudi : 8h00 à 12h00
 Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 11h00 1er et 3e du mois



Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com

